

Pélé "éclair" en car

Pour l'Unité

Mont-St-Michel et ND-de-Pontmain

Venez traverser la baie à pied et prier saint Michel
et la Vierge de l'apparition de 1871 à Pontmain

Samedi 5 octobre - Dimanche 6 octobre 2024

SAMEDI 5 OCTOBRE

une bonne condition physique est exigée

7h00 Rassemblement place Saint-Sulpice
7h15 Départ pour le Mont-Saint-Michel
12h45 Arrivée à la Pointe du Grouin du Sud (Vains, Saint-Léonard 50300)

Pique-nique tiré du sac à la charge de chacun

13h30 Traversée de la baie avec un guide **pieds nus et en short**

Prévoir : vêtements chauds, ciré, un change, eau, serviette de toilette

18h30 Vêpres avec les Fraternités Monastiques de Jérusalem

20h00 Installation à l'Hôtel Mercure ***** (situé à 2 km du Mont)

20h30 Dîner puis soirée libre

DIMANCHE 6 OCTOBRE

8h00 Petit déjeuner continental 9h00 Départ pour Pontmain

10h30 Messe à la basilique 12h00 Repas au centre pastoral du sanctuaire

13h00 Temps libre 14h30 Départ pour Paris - Arrivée place Saint-Sulpice vers 20h00-20h30



1, place Saint-Sulpice 75006 Paris
(entrée par le 7, rue Palatine)

+33 (0)1 43 54 98 18

mouv@pouurlunite.com

www.pouurlunite.com

Permanences au local

Lundi 12h30 à 15h00

Mercredi 13h00 à 18h00

Prix

- Adultes 220€
- Étudiants 125€
- Religieux 125€
- Enfants et jeunes (jusqu'à 25 ans) 125€

ATTENTION !

Si vous n'êtes pas encore membres de l'association pour l'année 2024, ajouter à ce prix la **COTISATION** qui est **OBLIGATOIRE** (Voir au dos)

Registre des opérateurs de voyages et de séjours IM075110215. Garantie financière Atradius Credit Insurance NV 44, av. G. Pompidou 92596 Levallois-Perret cedex. Assurance MMA IARD : 14, bd Marie et Alexandre Ovon 72023 Le Mans.

Bulletin d'inscription : remplir un bulletin par personne recto/verso (MISIM - NDP/10/24)

• Nom M., Mme, Mlle _____ Prénom _____

• Adresse postale _____

TÉLÉPHONE OBLIGATOIRE :

Inscription refusée si numéro non communiqué. Nous devons pouvoir vous joindre en cas de nécessité

• Nuitée en chambre double [cocher l'une des deux cases]:

Je souhaite partager ma chambre avec _____

Je n'ai pas de souhait particulier. Merci d'indiquer votre âge pour la constitution des chambres : _____

• Je désire une chambre individuelle. Je verse le supplément de 45 € dès l'inscription (**NOMBRE TRÈS LIMITÉ**)

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'INSCRIPTION est enregistrée à réception du bulletin d'inscription dûment complété et du versement de la totalité du prix du pèlerinage (dont la cotisation).

Le règlement peut se faire :

- en ESPÈCES réglées directement à notre local
- par CARTE BANCAIRE paiement à notre local
- par CHÈQUE à l'ordre de « Pour l'Unité »
- par VIREMENT - IBAN FR76 3000 3013 5100 0372 6957 431 - SOGEFRPP

Préciser « Nom, prénom – Mont St-Michel 2024 »

Retourner le bulletin d'inscription ainsi qu'une preuve du virement par courriel ou courrier postal

Si vous n'avez pas d'imprimante, vous pouvez reprendre toutes les mentions sur papier libre

Aucune inscription ne sera prise par téléphone

Limite des inscriptions : en fonction des places disponibles

LA COTISATION Conformément à nos statuts et à la législation en vigueur, tous les pèlerins doivent être membres de l'Association. Les personnes non-membres à ce jour, en plus du prix du pèlerinage, doivent donc obligatoirement s'acquitter pour l'année 2024 du montant d'une cotisation de « membre sociétaire ». Cette cotisation minimale donne uniquement le droit de participer aux pèlerinages de l'Association.

Montant de la cotisation

- . pour un couple marié (les deux personnes étant présentes) : 5 €
- . pour un adulte (+ de 25 ans) : 4 €
- . pour les étudiants, religieux et les moins de 25 ans : 2 €

PRÉCISIONS Les bulletins d'inscription sont enregistrés dans l'ordre chronologique de leur arrivée à l'Association.

- Il revient aux pèlerins de s'assurer qu'ils sont bien inscrits : [0143549818](tel:0143549818) - mouv@pouurlunite.com
- L'inscription implique l'adhésion au programme et aux conditions générales.
- Le signataire renonce formellement à tout recours envers les organisateurs en cas d'annulation du pèlerinage, de modification inattendue du programme, de perte de bagages ou de vol survenus au cours du pèlerinage qui sont sous leur seule responsabilité. Les bagages des pèlerins doivent être étiquetés à leur nom, prénom et adresse.
- En cas d'annulation du fait d'un pèlerin, l'Association se réserve le droit de conserver la totalité de la somme versée, sauf cas de force majeure prouvé (ex : certificat médical, etc.).

SERVICES durant le pèlerinage

Assistance permanente des accompagnateurs et d'un prêtre.

Fourniture du foulard jaune de l'Association (l'apporter avec vous si vous l'avez déjà).

Ne sont pas inclus dans le prix : les extras personnels, les boissons et les pourboires.

✂

- Je déclare avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et les accepter.
- Je m'inscris au pèlerinage du Mont-Saint-Michel & Pontmain organisé par l'association « *Pour l'Unité du monde par l'Église catholique* », sous réserve qu'il reste de la place.
- Je règle par [cocher la case désirée] : espèces chèque CB virement
la somme correspondant au montant du pèlerinage plus, si je ne suis pas déjà membre de l'Association, la cotisation demandée (voir montants ci-dessus selon le cas)

Fait à : _____ le _____

SIGNATURE